

Enquête « Moyens et modes de gestion de l'immatériel »

1. Services producteurs

Sessi - Insee (Département des activités tertiaires, Division Services) - SES - DPD

2. Intitulé de l'enquête

Enquête « Moyens et modes de gestion de l'immatériel »

3. Objectifs généraux de l'enquête

L'objectif de l'enquête est d'observer les objectifs, les moyens et les modes de gestion de l'actif immatériel au sein des entreprises ou des groupes d'entreprises. Dans la mesure où la gestion de ces actifs est souvent commune à l'ensemble d'un groupe, l'enquête sera organisée pour prendre en compte cette dimension « groupe » à la fois dans la collecte et dans l'analyse des résultats.

4. Origine de la demande

La question du suivi de l'immatériel des entreprises a été identifiée comme un des domaines à explorer dans le cadre du programme statistique à moyen terme 2004-2008.

5. Principaux thèmes abordés

On cherchera à cerner les objectifs et les modes de gestion de différentes formes de dépenses et d'actifs immatériels, en se centrant sur les domaines suivants : recherche et innovation, gestion des connaissances, propriété intellectuelle, marque, publicité. Dans le cas d'entreprises constituées en groupe, on cherchera à savoir quelles unités décident, gèrent et contrôlent pour les autres filiales. Sur les thèmes considérés, on visera à décrire, le cas échéant, le positionnement du périmètre français par rapport à l'ensemble du groupe.

6. Place dans le dispositif statistique

Cette enquête est tout à fait nouvelle, tant par son sujet que par son mode d'interrogation. Plus axé sur les modes de gestion que sur la nature des opérations réalisées, le questionnement de l'enquête sera complémentaire de celui des enquêtes régulières sur la recherche-développement d'une part, et sur l'innovation d'autre part. Autant que possible, les questions sur la gestion des connaissances seront compatibles avec l'enquête *ad hoc* coordonnée par Eurostat, de façon à donner quelques éléments comparables au niveau européen.

7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées

Les unités d'observation seront soit des entreprises indépendantes, soit des groupes. Dans le cas des groupes, on identifiera par une pré-enquête l'unité à interroger au sein du groupe (sachant que l'unité pourrait être différente selon le domaine concerné). Le champ de l'enquête, réalisée en collaboration par différents services enquêteurs, couvrira l'industrie, le transport, la construction et les services non financiers.

L'échantillon sera constitué d'au maximum 12 000 entreprises indépendantes (ou petits groupes assimilables à des entreprises indépendantes), et 2 000 groupes.

8. Période de collecte et service réalisant la collecte

L'enquête postale sera lancée fin 2004. La collecte sera assurée par le Sessi pour les groupes enquêtés par questionnaires, par le pôle « Enquêtes structurelles sur les services » de la direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire, pour les entreprises indépendantes ; les très grands groupes seront autant que possible interrogés en face à face.

9. Impact sur l'unité enquêtée

La collecte sera postale, sauf pour les grands groupes qui seront interrogés en face à face. Le questionnaire comprendra environ 6 pages.

10. Comité de concertation

Un comité de concertation a été constitué, associant des représentants des organisations professionnelles et d'entreprises, des universitaires et les administrations concernées.

11. Diffusion des résultats

Un retour d'information sera assuré aux unités répondantes. Les résultats de l'enquête seront publiés dans les publications des différents services enquêteurs.